

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le 15 avril 2025, à 15 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 02 avril 2025, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute-Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, COSSON-DESCUBES Suzy, CHAINIER Bruno, LAPARLIERE Alain, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, PERRIER Jean-François, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, CHATELAIN Patrick, JOURDAIN Serge, RODE Michel, PLAT Pierre, CHAILLOU Philippe, PICQ Patrick, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, TARDY Isabelle, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, FAURE Bruno, GIRAudeau Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTHER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, THIBAULT Annick, LACHAMP Barbara, COUË Jean-François, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, BERGIER Paul, TALBOT Michel, DURET Chantal, LECLERC Gérard, GIRAudeau Patrick, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, GRUET Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NUDET Raymond, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, GERVREAU Didier, MASERO Michel, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, BERTRAND Jean Christophe, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, MOUNIER Pascal, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, HUILLIN Christian, MARTIAL Claude, PITON Alain, MALANGIN Sylvie, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, MARCHESIN Dominique, FOUCHE Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, SCIARD Hughes, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, MEUGNOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, BERTRAND Marc, PÉRENNIÈS Jacques, AMAT Pierre, GEORGEOON Raphaël, BOURSIER Eric.

Etaient représentés : DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, BORDE Pierre par FURET Henri, TONNEAU Jean-Marie par LANDRAUD Michel, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, QUOD Michel par MARTINEZ Marie-Bernadette, VALLIER Marie-Hélène par REVERIER yves, LANDREAU Bernard par BARDON Sébastien, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, REYNAL Jean par FOSSION-DURANT Michèle, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe, CONTE Marie-Hélène par GUILLET Gilbert, OLIVIER Fabrice par BRUANT Franck, PAIN Charles par NORMAND THIMONIER Ghislaine, BONIN Lionel par BIJOU Gérard.

Procurations : BIRON Cécile à ARCHAMBAUD Yves, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, MORASSUTTI Nicolas à PERONNEAU Chantal, VELEZ Jean-Michel à CLEMENT Gérard, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, MAINGOT Maud à MARSAUD Eliane.

Absents excusés : ARRIVE Roland, TROGER Joël, RAYMOND Serge, POZZOBON Alain, BIRON Cécile, BADIE Vincent, MARRAUD Christine, LIERMITE Karine, FREDERIC Daniel, RAVET Pierre-Jean, CARTRON Jean Pascal, SALAH Christian, FORTIER Manuela, DEBORDE Bruno, MENNEGUERRE Philippe, SERGUIN Bernard, DEBS Elisabeth, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, MORASSUTTI Nicolas, LEEFVRE-FARCY Didier, PAVIE Christophe, LANGLAIS Jean-Charles, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, YOU Agnès, BONNIN Christophe, DRIBAULT Anne, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, LOPEZ Evelyne, BERNARD Didier, DUFOUR Christian, MAINGOT Maud, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 123

Nombre de votants : 129

Nombre d'absents excusés : 35

Nombre d'absents ayant donné procuration : 6

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Motion PPRIF

A la suite de la commission départementale des risques naturels majeurs de janvier 2011, les services de l'État se sont engagés dans l'élaboration des plans de prévention du risque incendie de forêt sur le massif de la Double Saintongeaise.

Par arrêté préfectoral au 23 mars 2018, l'État a prescrit l'élaboration pour 9 communes de la Communauté des communes de Haute Saintonge d'un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF).

Les élus des communes de Montendre, Bussac-Forêt, Chepniers, Montlieu-La-Garde, Bedenac, Cercoux, Clérac, Montguyon, Saint-Aigulin considèrent que la prévention des incendies de forêt constitue un enjeu majeur pour la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

Les élus partagent pleinement le principe d'un meilleur encadrement et d'une meilleure gestion du risque incendie sur le territoire mais ils **expriment néanmoins de fortes réserves sur le projet de PPRIF en l'état**, dont les mesures apparaissent excessivement contraignantes et disproportionnées au regard des réalités locales.

En l'occurrence, ils :

- **Soulignent** que les conséquences du PPRIF pour les communes et leurs habitants sont, en l'état, inacceptables : les contraintes généralisées imposées à l'urbanisme et à l'habitat touchent de très larges portions du territoire communal, y compris dans des zones où l'aléa incendie est très faible ;
- **S'inquiètent** de l'impact que ces mesures pourraient avoir sur l'attractivité des communes rurales : les restrictions imposées pourraient dissuader de nouveaux habitants d'y acheter un bien ou d'y investir, ce qui freinerait le développement local et la revitalisation de ces territoires ;
- **Estiment** que les exigences en matière d'aménagement, les prescriptions techniques et les adaptations nécessaires au regard du plan représenteraient des charges financières lourdes et difficilement soutenables pour les communes ;
- **Expriment de grandes inquiétudes** quant aux responsabilités nouvelles, notamment civiles et pénales, que ce plan pourrait faire peser sur les élus.
- **Rappellent** qu'il ne revient pas aux élus locaux d'assurer la mise en oeuvre opérationnelle d'un plan aussi technique et rigide, qui **génère des difficultés d'application importantes**, tant pour les collectivités que pour les administrés.
- **Alarment** sur la vitalité et le développement économique de nos territoires en matière d'extraction de minéraux, de production d'énergie via le photovoltaïque et d'activité agricole après l'application du règlement du PPRIF dans les conditions actuelles.

Par conséquent les élus des 9 communes concernées :

- **Dénoncent** l'absence de concertation sur la rédaction du règlement avant l'avis d'enquête publique au 7 avril 2025.
- **Demandent** par conséquent la prise en compte de leurs remarques sur le projet de règlement afin d'adapter ces mesures aux difficultés de notre territoire et à ses enjeux spécifiques.
- **Refusent** l'adoption du plan en l'état et **s'opposent à sa mise en œuvre** tant que les conditions d'un équilibre juste entre sécurité, développement territorial et soutenabilité ne sont pas réunies.
- **N'excluent pas des suites contentieuses si le document était approuvé en l'état.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce projet de motion.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **05 MAI 2025**

Pour extrait conforme.

Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex